

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, tenue à son siège social situé au 55, rue Court, Granby, mardi 24 avril 2018, à 19 h 30.

Sont présents, Mesdames et Messieurs les commissaires :

France Choinière	Vice-présidente
Jeannine Barsalou	
Georgette Beauregard Boivin	
Claude Dubois	
Marc Gagnon	
Marilyne Lafrance	
Danny Lamoureux	
Pierre Lavoie	
Claude Nadeau	
Marie Claude Noiseux	
Geneviève Perron	
Serge Poirier	
Marie-Josée Cornay	Commissaire-parent au secondaire
Mélanie Huard	Commissaire-parent CCSEHDAA
Suzie Lambert	Commissaire-parent au primaire
Pascal Lavigne	Commissaire-parent

Commissaires absents :

Paul Sarrazin	Président
---------------	-----------

Sont également présents :

Eric Racine	Directeur général
Alain Bachand	Directeur général adjoint
Guy Tardif	Directeur général adjoint, service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire
Me Katherine Plante	Secrétaire générale
Mario Beauvais	Directeur, service des ressources matérielles
Anick Héту	Directrice, service des ressources humaines
Paule-Andrée Bouvier	Directrice, service des communications et des affaires corporatives
Isabelle Charest	Coordonnatrice, service des communications et des affaires corporatives

En l'absence du président, Monsieur Paul Sarrazin, la vice-présidente, Madame France Choinière, agit comme présidente. Monsieur Pierre Lavoie l'appuie en tant que vice-président pour la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame France Choinière ouvre la séance et constate le quorum.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Serge Poirier appuyé par Madame Marie Claude Noiseux

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

20CC1718-099

3.1 **SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 27 MARS 2018**

Il est proposé par Monsieur Claude Dubois appuyé par Monsieur Pierre Lavoie

D'ADOPTER le procès-verbal tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3.2 **SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL**

Monsieur Eric Racine indique que les suivis ont été pris en compte par l'administration.

4. MENTION DE FÉLICITATIONS

20CC1718-100

5.1 **MADAME KARINE LALLIER, ENSEIGNANTE – ÉCOLE SAINTE-CÉCILE**

CONSIDÉRANT l'implication et le dévouement de Madame Karine Lallier, enseignante à l'école Sainte-Cécile, dans le projet *Baz'Art Écolo* ;

CONSIDÉRANT le travail d'excellence qu'elle effectue et le soutien qu'elle offre à ses élèves dans ce projet et au sein de sa classe ;

CONSIDÉRANT que cet événement a un impact positif sur nos élèves, permet d'encourager l'économie locale et de sensibiliser les élèves à l'environnement.

Il est proposé par Monsieur Danny Lamoureux et appuyé par Madame Georgette Beauregard Boivin

DE RECONNAÎTRE l'implication, l'engagement et le dévouement de Madame Karine Lallier, enseignante à l'école Sainte-Cécile.

Adopté à l'unanimité.

Madame Marie-Josée Cornay arrive à 19 h 36.

5. PAROLE AUX ÉLÈVES ET AU PUBLIC

Monsieur Stéphane Rousseau, parent de Farnham, traite du transport scolaire et la distance de 1,7 kilomètres prévue à la politique.

Madame Évelyne Lebeau, parent fondateur du projet d'école publique alternative de Granby, remercie la présidence pour la rencontre tenue le 10 avril dernier. En réponse à des questionnements soumis lors de la rencontre, elle souligne l'existence du Réseau des écoles publiques alternatives du Québec (REPAQ) qui aide les parents fondateurs dans leurs démarches. Elle indique également les prérequis pour qu'une école alternative soit implantée dans un établissement d'enseignement.

Madame Mélissa Bernard, parent fondateur du projet d'école publique alternative de Granby, indique que l'école secondaire Joseph-Hermas-Leclerc pourrait partager son établissement avec l'école alternative. Elle identifie des écoles qui offrent les ordres d'enseignement primaire et secondaire dans un même établissement.

En réponse aux allocutions, Monsieur Eric Racine indique que les brigadiers scolaires relèvent des municipalités. Il ajoute des informations quant aux installations de l'école Joseph-Hermas-Leclerc.

6. POINTS DE DÉCISION

6.1 RÈGLEMENT 3.2 – SITUATION ET ACTIVITÉS FINANCIÈRES

20CC1718-101

6.1.1 DEMANDE D'INFRASTRUCTURE SPORTIVE, TERRAIN DE BASEBALL – ÉCOLE WILFRID-LÉGER

CONSIDÉRANT le Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au Conseil des commissaires ;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire désire présenter le projet d'une « Demande d'infrastructure sportive (terrain de baseball), école Wilfrid-Léger » au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (phase IV) et ce, en partenariat ;

CONSIDÉRANT l'utilité d'un tel ajout sur le terrain de la Commission scolaire ;

Il est proposé par Monsieur Serge Poirier appuyé par Madame Georgette Beaugard Boivin

D'AUTORISER la présentation du projet de « Demande d'infrastructure sportive (terrain de baseball), école Wilfrid-Léger » au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (phase IV) et ce, avec des partenaires ;

DE CONFIRMER l'engagement de la Commission scolaire à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier tel qu'entendus en partenariat avec le milieu ;

D'AUTORISER le directeur général à agir au nom de la Commission scolaire et à signer les documents de la demande relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

7. POINTS D'INFORMATION

7.1 PAROLE AU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Monsieur Marc Gagnon revient sur l'assemblée du Groupe Actions Solutions Pauvreté (GAPS) et la conférence de presse qui a été remise à cause des intempéries.

Madame Marilynne Lafrance traite de la formation sur l'éthique et souligne l'importance d'y être présent. De plus, elle félicite les parents fondateurs de l'école alternative pour leur persévérance.

Madame Georgette Beaugard Boivin revient sur le brunch d'Oasis Santé Mentale.

Madame Suzie Lambert souligne que des correctifs ont été apportés pour s'assurer que les séances des conseils d'établissement soient accessibles au public.

Monsieur Pierre Lavoie ajoute des informations quant aux fonds amassés lors du brunch d'Oasis Santé Mentale. Il mentionne la soirée reconnaissance des 20 ans de service des employés de la Commission scolaire. Finalement, il traite du Gala des animaux du programme d'études internationales (PEI) de l'école l'Envolée au Zoo de Granby.

7.2 PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Aucune information supplémentaire n'est à ajouter.

